

Cote du document: TFWG 2018/7
Date: 18 janvier 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Procès-verbal de la septième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition

Note aux membres du Groupe de travail sur le cadre de transition

Responsables:

Questions techniques:

Ruth Farrant

Directrice de la
Division des services de gestion financière
téléphone: +39 06 5459 2281
courriel: r.farrant@ifad.org

Jill Armstrong

Directrice par intérim de la
Division des politiques et des résultats
opérationnels
téléphone: +39 06 5459 2324
courriel: j.armstrong@ifad.org

Lisandro Martin

Directeur de la
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: lisandro.martin@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Cheffe de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Procès-verbal de la septième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition

1. La septième réunion du Groupe de travail sur le cadre de transition s'est tenue le 10 décembre 2018; le présent document contient une synthèse de sa teneur.
2. Le procès-verbal approuvé par les membres du Groupe de travail sera présenté au Conseil d'administration à sa cent vingt-sixième pour information.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

3. La présidente souhaite la bienvenue aux membres, aux observateurs et aux membres du personnel participant à la réunion.
4. Les membres du Groupe de travail participant à la réunion sont l'Argentine (Présidence), le Cameroun, la France, l'Inde (par vidéoconférence), l'Italie, le Koweït et le Royaume-Uni. Les membres du Conseil d'administration présents en qualité d'observateurs sont l'Angola, la Chine, le Mexique, le Nigéria, les Pays-Bas et la République dominicaine. Le FIDA est représenté par le Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, la Directrice de la Division des services de gestion financière, le Directeur de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre, la Directrice par intérim de la Division des politiques et des résultats opérationnels, la Secrétaire du FIDA, la juriste principale et d'autres membres du personnel.
5. Avant l'adoption de l'ordre du jour, la présidente indique aux membres que l'Inde a demandé des éclaircissements concernant l'efficacité du mécanisme de suppression progressive des anciennes conditions et d'introduction progressive des nouvelles. Elle précise que le mécanisme entrera en vigueur au cours de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), une fois le cadre de transition approuvé. Il s'appliquera aux pays admis à bénéficier de conditions de prêt moins favorables à partir du cycle de FIDA11 (c'est-à-dire qui sont soumis à une modification des conditions de financement à partir de 2019). Par conséquent, le mécanisme n'aura pas d'effet rétroactif à compter de sa date d'approbation. Les membres acceptent la proposition de la direction de procéder à de légères modifications d'ordre éditorial du document sur le cadre de transition et sur la note technique relative au mécanisme de suppression progressive des anciennes conditions et d'introduction progressive des nouvelles, destinées à rendre le texte plus clair. Un septième additif au document relatif au cadre de transition, contenant lesdites modifications, sera publié pour la cent vingt-cinquième session du Conseil d'administration.
6. Le représentant de l'Inde fera des commentaires complémentaires sur le cadre de transition pendant la prochaine session du Conseil d'administration.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour

7. Les points ci-après sont inscrits à l'ordre du jour provisoire (document TFWG 2018/7/W.P.1): i) ouverture de la réunion; ii) adoption de l'ordre du jour; iii) cadre de transition – après la phase II (mandat du Groupe de travail sur le cadre de transition); iv) questions diverses.
8. Le Groupe de travail adopte l'ordre du jour, y compris une proposition visant à examiner les dates possibles de réunions du Groupe de travail en 2019.

Point 3 de l'ordre du jour: Cadre de transition – après la phase II (mandat du Groupe de travail sur le cadre de transition)

9. La présidente présente une proposition pour la période postérieure à la phase II, fondée sur une note écrite déjà communiquée aux membres par courrier électronique.

10. Le Groupe de travail accueille positivement cette proposition, qui prévoit qu'il poursuivra ses travaux conformément aux dispositions du paragraphe 8 de son mandat.
11. De plus, les membres accueillent favorablement l'idée de collaborer étroitement avec d'autres groupes de travail et sous-comités du Conseil d'administration. Il est convenu que les modalités de collaboration seront examinées en 2019, lorsque le Groupe de travail aura une idée plus précise de son calendrier de travail.

Point 4 de l'ordre du jour: Questions diverses

12. La Secrétaire du FIDA note que, en attendant les observations du Conseil d'administration sur la période postérieure à la phase II, des dates provisoires ont été choisies pour les réunions du Groupe de travail en 2019. Il s'agit des dates ci-après: 29 mars, 18 juin, 3 septembre, 7 octobre et 29 novembre 2019.
13. Un membre demande que, par souci d'efficacité, les réunions soient programmées aussi près que possible des sessions du Conseil d'administration. Pour donner suite à cette demande, le Secrétariat fixera d'autres dates et les communiquera aux membres du Groupe de travail pour approbation.